



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

parcs naturels

Question écrite n° 60105

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le dossier des parc nationaux. Le rôle de ces espaces protégés, fers de lance de la politique de gestion des espaces naturels remarquables, est essentiel en terme de développement durable du territoire national. En effet, la gestion des territoires des parcs nationaux ne se limite pas au maintien de la diversité paysagère et biologique. Elle contribue, de façon dynamique, au développement local par l'aménagement des espaces, au maintien et à la création d'activités et d'emplois, dans les zones souvent menacées par la désertification (surtout dans les zones périphériques). Elle concourt également à la valorisation d'une image de qualité propice à un tourisme respectueux de l'environnement. En France, sept parcs nationaux couvrent déjà près de 12 900 kilomètres carrés. Ce chiffre est honorable, mais force est de constater que la politique de l'Etat en la matière piétine depuis bien trop longtemps. Etais pourtant prévue la création de trois nouveaux parcs nationaux (en forêt tropicale guyanaise, en mer d'Iroise et en Corse), avant la fin de l'année 2000... Mais visiblement, ces projets tardent à se concrétiser. Cette stagnation ne sert pas la préservation des richesses biologiques présentes sur le sol national et va à l'encontre de ce qui se fait en la matière chez nos partenaires européens (qui, eux, multiplient les créations). De même, il est regrettable de constater que certains espaces déjà classés en parc régional (ou non), et qui mériteraient de pouvoir bénéficier d'une protection accrue de par la diversité biologique remarquable ou rare qu'ils présentent (la Brenne, la Brière, la Camargue, le Queyras et les calanques de Marseille, notamment), ne puissent être transformés rapidement en parcs nationaux. C'est donc pour toutes ces raisons qu'elle lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'elle compte prendre afin de favoriser la relance rapide de la politique de l'Etat en matière de création de nouveaux parcs nationaux.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60105

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2192